

UNE EXPÉRIENCE DE MÉDIATION ANIMALE EN PRISON

L'arche de l'Elsau

Depuis trois ans, Patricia Arnoux, intervenante en médiation animale, fait entrer chiens, tourterelles et chinchillas dans la maison d'arrêt de l'Elsau, à Strasbourg, où 700 détenus s'entassent à deux ou trois dans des cellules individuelles. La médiation animale, par des séances de discussion avec les détenus ou des soins aux animaux, parvient aujourd'hui à apaiser certaines tensions et à « humaniser » les lieux.

Toubo, Pop-corn, Era, Caline... Une vingtaine d'animaux familiers, lapins, tourterelles, hamsters, vivent à l'année dans un local de la maison d'arrêt de Strasbourg – un établissement pénitentiaire de 444 places, situé dans le quartier de l'Elsau, où s'entassent 700 détenus, y compris des femmes et des mineurs. Ce sont les détenus du bâtiment B, celui « des mœurs » et des prisonniers « fragiles », qui s'en occupent. Chaque jour, par groupes de trois ou quatre, les prisonniers volontaires viennent s'occuper de l'animal dont ils sont les « référents ».

« L'animal devient, pour chaque détenu, un être vivant unique avec lequel il noue un lien singulier [...] et réaccorde son humanité »

Pour Daniel (1), cette heure hors de sa cellule est « un vrai bol d'air ». « Ici, c'est la liberté derrière les barreaux ; une heure d'évasion entre les murs de la prison. » L'un de ses codétenus enchaîne : « Au début, m'occuper de petites bêtes, ce n'était pas du tout mon truc, et puis finalement, aujourd'hui, je ne pourrais plus m'en passer. Le hamster dont j'ai la charge est petit et fragile, je dois y faire attention. Avant d'en prendre soin, je dois me calmer, me maîtriser, sinon il réagit et me le fait sentir tout de suite. M'en occuper tous les jours, ce n'est pas une contrainte, au contraire, c'est un engagement qui m'apporte beaucoup, notamment de l'apaisement. » Présente avec eux une fois par semaine, Patricia Arnoux, l'intervenante en médiation animale responsable de l'activité, répond à leurs questions, regarde, écoute. « Elle est formidable, c'est grâce à elle qu'on peut être là, souligne Francis, l'un des habitués du

local. C'est comme une psy sauf qu'elle n'est pas dans un fauteuil. On peut lui parler de tout, tout en s'occupant des animaux. » C'est là tout l'intérêt de la médiation animale : permettre aux détenus, comme aux malades ou aux personnes isolées, de bénéficier d'un accompagnement à travers une activité positive et ludique qui met l'animal, affectueux et neutre, au centre du dispositif.

Initié par Patricia Arnoux à la prison de l'Elsau il y a trois ans, ce que l'on appelle ailleurs « zoothérapie » n'a cependant pas toujours fait l'unanimité. « Au début, on s'est un peu méfiés, raconte une surveillante. C'est toujours compliqué de mettre des détenus entre eux sans qu'il y ait du trafic. Et puis il faut gérer les allées et venues. Mais finalement, ça se passe très bien. On sent que ça a apporté du liant dans les relations entre le personnel et les détenus, et entre les détenus eux-mêmes. » En revanche, le directeur de la maison d'arrêt reconnaît : « Il est difficile d'évaluer cet effet comme une baisse des incidents, des bagarres ou des trafics. Le nombre de détenus participant à la médiation animale, une quarantaine au total, est insuffisant pour avoir des chiffres fiables. »

Tenter une autre approche

Mais pour Patricia Arnoux, pas de doute, la voie suivie est la bonne. Après un DEUG de psychologie à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, cette Alsacienne quitte la région en 1995 pour suivre en Seine-et-Marne une formation en comportementalisme animalier, auprès de l'éthologiste Michel Chanton. Elle y apprend les secrets de la relation qui unit un maître et son chien, les raisons pour lesquelles cette relation est parfois amenée à se détériorer et, « surtout, comment rétablir l'harmonie au sein de la famille ». De retour dans le Bas-Rhin, Patricia Arnoux travaille sur un poste de monitrice-éducatrice aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS), notamment en pédopsychiatrie. Elle y intervient auprès d'enfants autistes ainsi que de jeunes filles



Depuis ses débuts en 2008, Patricia Arnoux a fortement développé son activité de médiation à la maison d'arrêt de Strasbourg.



affectées de troubles comportementaux, accueillies en instituts médico-éducatifs, médico-professionnels ou thérapeutiques. « Rapidement, j'ai eu l'impression d'être dos au mur, bloquée par le peu d'outils dont je disposais pour travailler auprès de ces publics, se souvient-elle. J'ai donc eu la volonté de me former autrement, de tenter une autre approche. » Désireuse de combiner ses « deux passions, l'humain et l'animal », la jeune femme est donc partie pendant quatre mois se former au Canada, à l'Institut de zoothérapie de Québec. A la clé, un diplôme de zoothérapeute (terme qu'elle n'utilise pas en France pour ne pas créer de confusion à l'égard du corps soignant) ou, autrement dit, d'intervenante en médiation animale.

Comme toute médiation – qui vise à établir par la présence d'un tiers un trait d'union entre le patient et le soignant –, la médiation animale se révèle utile là où la relation humaine semble bloquée. Elle s'adresse aussi bien à des détenus qu'à des personnes physiquement ou intellectuellement handicapées, aux enfants ou adolescents perturbés, ou encore aux personnes âgées. Pour les prisonniers, en particulier, « l'animal représente un médiateur neutre, un compagnon constant, une source d'affection permanente et souvent leur seul but de vie, explique Patricia Arnoux. L'animal devient, pour chaque détenu, un être vivant unique avec lequel il noue un lien singulier ; crée une alliance de vie et réaccorde son humanité. Grâce à ce lien singulier et à l'occasion des événements importants qui rythment leur vie ensemble, les détenus recréent entre eux, autour d'émotions partagées, une vie sociale avec ses symboles et rituels. »

Diplômée en 2006, Patricia Arnoux fait le voyage retour avec, dans ses bagages, un jeune chien golden retriever couleur caramel, Sunny – son « rayon

de soleil », comme elle se plaît à le rappeler. La toute nouvelle intervenante en médiation animale réintègre alors les établissements pour lesquels elle travaillait avant son départ et y met en pratique ses nouveaux acquis. Progressivement, d'autres structures font également appel à elle. « Je me suis adaptée à la demande particulière de chacun. Dans les maisons de retraite, par exemple, je ne propose que des activités d'animation et de mieux-être, déclare-t-elle. Mais je travaille aussi auprès de personnes isolées, dépressives, ou de malades d'Alzheimer. Dans ce domaine, j'ai été soutenue par le professeur Marc Berthel, spécialiste de cette maladie aux hôpitaux universitaires de Strasbourg. Dans son service, les malades ont des comportements d'errance et de grosses angoisses. Le contact avec l'animal ne les guérit pas mais les tranquillise, et provoque même des déclics de reconnexion avec la réalité. »

Une activité en croissance

Parvenue à ce stade de développement de son activité, Patricia Arnoux se heurte alors à quelques difficultés. « D'abord, il n'existe pas en France de budgets spécifiques consacrés à la médiation animale dans les établissements de soins ou les centres pénitentiaires. Il faut en permanence attendre la réponse aux demandes de subventions. Et ces crédits sont parfois supprimés d'une année sur l'autre. Ensuite, lorsqu'il faut faire entrer des animaux dans des locaux de soin, la question de l'hygiène s'est parfois posée, aux HUS notamment, mais elle est aujourd'hui réglée. »

De 2006 à 2008, l'activité de Patricia Arnoux, devenue intervenante libérale dans de nombreux établissements du département, ne cesse de croître grâce au bouche-à-oreille. Elle est alors contactée par la direction de la maison d'arrêt de Strasbourg, où un